BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1073

85 – VENDÉE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA ROCHE-SUR-YON

Ventes et cessions

437 911 183 RCS La Roche-sur-Yon.
GOODWICH.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 200000.00 EUR.
Adresse : zone industrielle du District, 85600 Saint-Georges-de-Montaigu.
Précédent propriétaire : 313 414 062 RCS La Roche-sur-Yon. **PATISSERIE SALEE VENDEENNE.** 512 482 928 RCS La Roche-sur-Yon. **SOBOX.** 437 911 183 RCS La Roche-sur-Yon. **GOODWICH.** 750 711 491 RCS La Roche-sur-Yon. **SOFRESH.** 333 362 531 RCS La Roche-sur-Yon. **KIMARMOR.** 349 198 952 RCS La Roche-sur-Yon. **IN'BO.**
Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : SOCIETE DES ETS BOUGRO "SODEBO" Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : zone industrielle du District 85600 Saint-Georges-de-Montaigu Capital : 12955694.40 EUR Numéro unique d'identification : 547350249 Lieu d'immatriculation : La Roche-sur-Yon. Société absorbee : PATISSERIE SALEE VENDEENNE Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : zone industrielle du District 85600 Saint-Georges-de-Montaigu Capital : 10000000.00 EUR Numéro unique d'identification : 313414062 Lieu d'immatriculation : La Roche-sur-Yon. Société absorbee : SOBOX Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : Z.I. du District 85600 Saint-Georges-de-Montaigu Capital : 4787510.00 EUR Numéro unique d'identification : 512482928 Lieu d'immatriculation : La Roche-sur-Yon. Société absorbee : GOODWICH Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : zone industrielle du District 85600 Saint-Georges-de-Montaigu Capital : 200000.00 EUR Numéro unique d'identification : 437911183 Lieu d'immatriculation : La Roche-sur-Yon. Société absorbee : SOFRESH Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : zone industrielle du District 85600 Saint-Georges-de-Montaigu Capital : 2500000.00 EUR Numéro unique d'identification : 750711491 Lieu d'immatriculation : La Roche-sur-Yon. Société absorbee : KIMARMOR Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : zone industrielle du District 85600 Saint-Georges-de-Montaigu Capital : 2000000.00 EUR Numéro unique d'identification : 333362531 Lieu d'immatriculation : La Roche-sur-Yon. Société absorbee : IN'BO Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : zone industrielle du District 85600 Saint-Georges-de-Montaigu Capital : 10000000.00 EUR Numéro unique d'identification : 349198952 Lieu d'immatriculation : La Roche-sur-Yon. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Pour la société PATISSERIE SALEE VENDEENNE : actif de 191080905.00 EUR - passif de 31787784.00 EUR. Pour la société SOBOX : actif de 55811318.00 EUR - passif de 16614376.00 EUR. Pour la société GOODWICH : actif de

83650885.00 EUR - passif de 22257531.00 EUR. Pour la société SOFRESH : actif de 58168440.00 EUR - passif de 12477619.00 EUR. Pour la société KIMARMOR : actif de 23985655.00 EUR - passif de 5023067.00 EUR. Pour la société IN'BO : actif de 81677738.00 EUR - passif de 15321789.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Pour la société PATISSERIE SALEE VENDEENNE : La société Absorbante SODEBO détenant l'intégralité des actions composant le capital social des Sociétés Absorbées PATISSERIE SALEE VENDEENNE, SOBOX, GOODWICH, SOFRESH, KIMARMOR et IN'BO, conformément aux dispositions de l'article L. 236-3 du Code de commerce, il ne sera procédé à l'émission d'aucune action de la Société Absorbante SODEBO en rémunération du transfert du patrimoine des Sociétés Absorbées PATISSERIE SALEE VENDEENNE, SOBOX, GOODWICH, SOFRESH, KIMARMOR et IN'BO. Du fait de la réalisation de la fusion et de la dissolution des Sociétés Absorbées PATISSERIE SALEE VENDEENNE, SOBOX, GOODWICH, SOFRESH, KIMARMOR et IN'BO, les actions de ces dernières détenues par la Société Absorbante SODEBO seront annulées. Pour la société SOBOX : La société Absorbante SODEBO détenant l'intégralité des actions composant le capital social des Sociétés Absorbées PATISSERIE SALEE VENDEENNE, SOBOX, GOODWICH, SOFRESH, KIMARMOR et IN'BO, conformément aux dispositions de l'article L. 236-3 du Code de commerce, il ne sera procédé à l'émission d'aucune action de la Société Absorbante SODEBO en rémunération du transfert du patrimoine des Sociétés Absorbées PATISSERIE SALEE VENDEENNE, SOBOX, GOODWICH, SOFRESH, KIMARMOR et IN'BO. Du fait de la réalisation de la fusion et de la dissolution des Sociétés Absorbées PATISSERIE SALEE VENDEENNE, SOBOX, GOODWICH, SOFRESH, KIMARMOR et IN'BO, les actions de ces dernières détenues par la Société Absorbante SODEBO seront annulées. Pour la société GOODWICH : La société Absorbante SODEBO détenant l'intégralité des actions composant le capital social des Sociétés Absorbées PATISSERIE SALEE VENDEENNE, SOBOX, GOODWICH, SOFRESH, KIMARMOR et IN'BO, conformément aux dispositions de l'article L. 236-3 du Code de commerce, il ne sera procédé à l'émission d'aucune action de la Société Absorbante SODEBO en rémunération du transfert du patrimoine des Sociétés Absorbées PATISSERIE SALEE VENDEENNE, SOBOX, GOODWICH, SOFRESH, KIMARMOR et IN'BO. Du fait de la réalisation de la fusion et de la dissolution des Sociétés Absorbées PATISSERIE SALEE VENDEENNE, SOBOX, GOODWICH, SOFRESH, KIMARMOR et IN'BO, les actions de ces dernières détenues par la Société Absorbante SODEBO seront annulées. Pour la société SOFRESH : La société Absorbante SODEBO détenant l'intégralité des actions composant le capital social des Sociétés Absorbées PATISSERIE SALEE VENDEENNE, SOBOX, GOODWICH, SOFRESH, KIMARMOR et IN'BO, conformément aux dispositions de l'article L. 236-3 du Code de commerce, il ne sera procédé à l'émission d'aucune action de la Société Absorbante SODEBO en rémunération du transfert du patrimoine des Sociétés Absorbées PATISSERIE SALEE VENDEENNE, SOBOX, GOODWICH, SOFRESH, KIMARMOR et IN'BO. Du fait de la réalisation de la fusion et de la dissolution des Sociétés Absorbées PATISSERIE SALEE VENDEENNE, SOBOX, GOODWICH, SOFRESH, KIMARMOR et IN'BO, les actions de ces dernières détenues par la Société Absorbante SODEBO seront annulées. Pour la société KIMARMOR : La société Absorbante SODEBO détenant l'intégralité des actions composant le capital social des Sociétés Absorbées PATISSERIE SALEE VENDEENNE, SOBOX, GOODWICH, SOFRESH, KIMARMOR et IN'BO, conformément aux dispositions de l'article L. 236-3 du Code de commerce, il ne sera procédé à l'émission d'aucune action de la Société Absorbante SODEBO en rémunération du transfert du patrimoine des Sociétés Absorbées PATISSERIE SALEE VENDEENNE, SOBOX, GOODWICH, SOFRESH, KIMARMOR et IN'BO. Du fait de la réalisation de la fusion et de la dissolution des Sociétés Absorbées PATISSERIE SALEE VENDEENNE, SOBOX, GOODWICH, SOFRESH, KIMARMOR et IN'BO, les actions de ces dernières détenues par la Société Absorbante SODEBO seront annulées. Pour la société IN'BO : La société Absorbante SODEBO détenant l'intégralité des actions composant le capital social des Sociétés Absorbées PATISSERIE SALEE VENDEENNE, SOBOX, GOODWICH, SOFRESH, KIMARMOR et IN'BO, conformément aux dispositions de l'article L. 236-3 du Code de commerce, il ne sera procédé à l'émission d'aucune action de la Société Absorbante SODEBO en rémunération du transfert du patrimoine des Sociétés Absorbées PATISSERIE SALEE VENDEENNE, SOBOX, GOODWICH, SOFRESH, KIMARMOR et IN'BO. Du fait de la réalisation de la fusion et de la dissolution des Sociétés Absorbées PATISSERIE SALEE VENDEENNE, SOBOX, GOODWICH, SOFRESH, KIMARMOR et IN'BO, les actions de ces dernières détenues par la Société Absorbante SODEBO seront annulées. . Montant de la prime de fusion : Pour la société PATISSERIE SALEE VENDEENNE : 0.00 EUR Pour la société SOBOX : 0.00 EUR Pour la société GOODWICH : 0.00 EUR Pour la société SOFRESH : 0.00 EUR Pour la société KIMARMOR : 0.00 EUR Pour la société IN'BO : 0.00 EUR. Date du projet commun de fusion : 10.07.2025. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société SOCIETE DES ETS BOUGRO "SODEBO" : 11.07.2025 (au greffe du tribunal de commerce de La Roche sur Yon). Pour la société PATISSERIE SALEE VENDEENNE : 11.07.2025 (au greffe du tribunal de commerce de La Roche sur Yon) Pour la société SOBOX : 11.07.2025 (au greffe du tribunal de commerce de La Roche sur Yon) Pour la société GOODWICH : 11.07.2025 (au greffe du tribunal de commerce de La Roche sur Yon) Pour la société SOFRESH : 11.07.2025 (au greffe du tribunal de commerce de La Roche sur Yon) Pour la société KIMARMOR : 11.07.2025 (au greffe du tribunal de commerce de La Roche sur Yon) Pour la société IN'BO : 11.07.2025 (au greffe du tribunal de commerce de La Roche sur Yon)..